



PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Nantes – Saint-Nazaire

Webinaire d'information

04 juin 2026



# Ordre du jour

1. Situation du territoire de Nantes-Saint-Nazaire vis-à-vis de la qualité de l'air
2. Présentation du projet de PPA
3. Prochaines étapes

# Qu'est-ce qu'un PPA ?

*Le PPA est un plan d'actions qui vise à améliorer la qualité de l'air dans un objectif de santé publique.*

- Le PPA est inscrit et régi par le Code de l'Environnement
- Obligatoire pour les agglomérations de plus de 250 000 habitants.
- Plan arrêté par le préfet, intégrant des actions portées par l'ensemble des acteurs du territoire

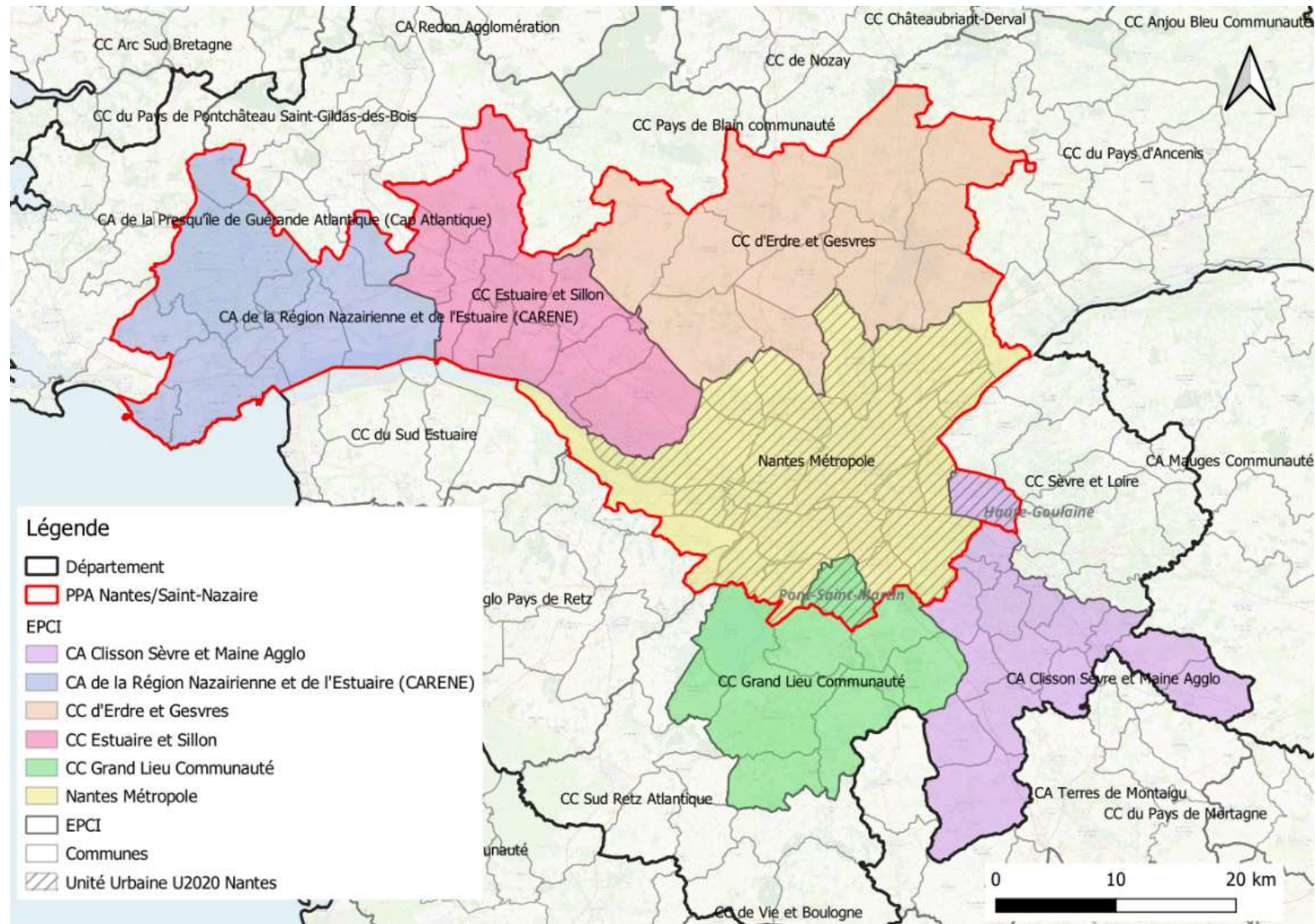
# Les objectifs du PPA 3

- Créer une dynamique avec les acteurs locaux en faveur de la qualité de l'air
- Contribuer à la **baisse des émissions de polluants atmosphériques dans tous les secteurs** (mobilité, résidentiel, aménagement, industrie, activités portuaires,...) en phase avec les objectifs nationaux du PREPA
- Agir en faveur de la santé **en réduisant l'exposition des habitants** (baisse des concentrations de polluants dans l'air)
- Un objectif spécifique relatif au **chauffage domestique au bois**, en lien avec la loi Climat et Energie pour la métropole nantaise
- Anticiper la mise en œuvre de la **nouvelle directive européenne** sur la qualité de l'air ambiant

# Le périmètre du PPA

## 59 communes :

- Nantes Métropole,
- Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (Saint-Nazaire Agglomération),
- Communauté de Communes Erdre & Gesvres (CEEG),
- Communauté de Communes Estuaire & Sillon (CCES),
- Commune de Pont-Saint-Martin (Grand Lieu Communauté),
- Commune de Haute-Goulaine (Clisson Sèvre-et-Maine Agglomération)



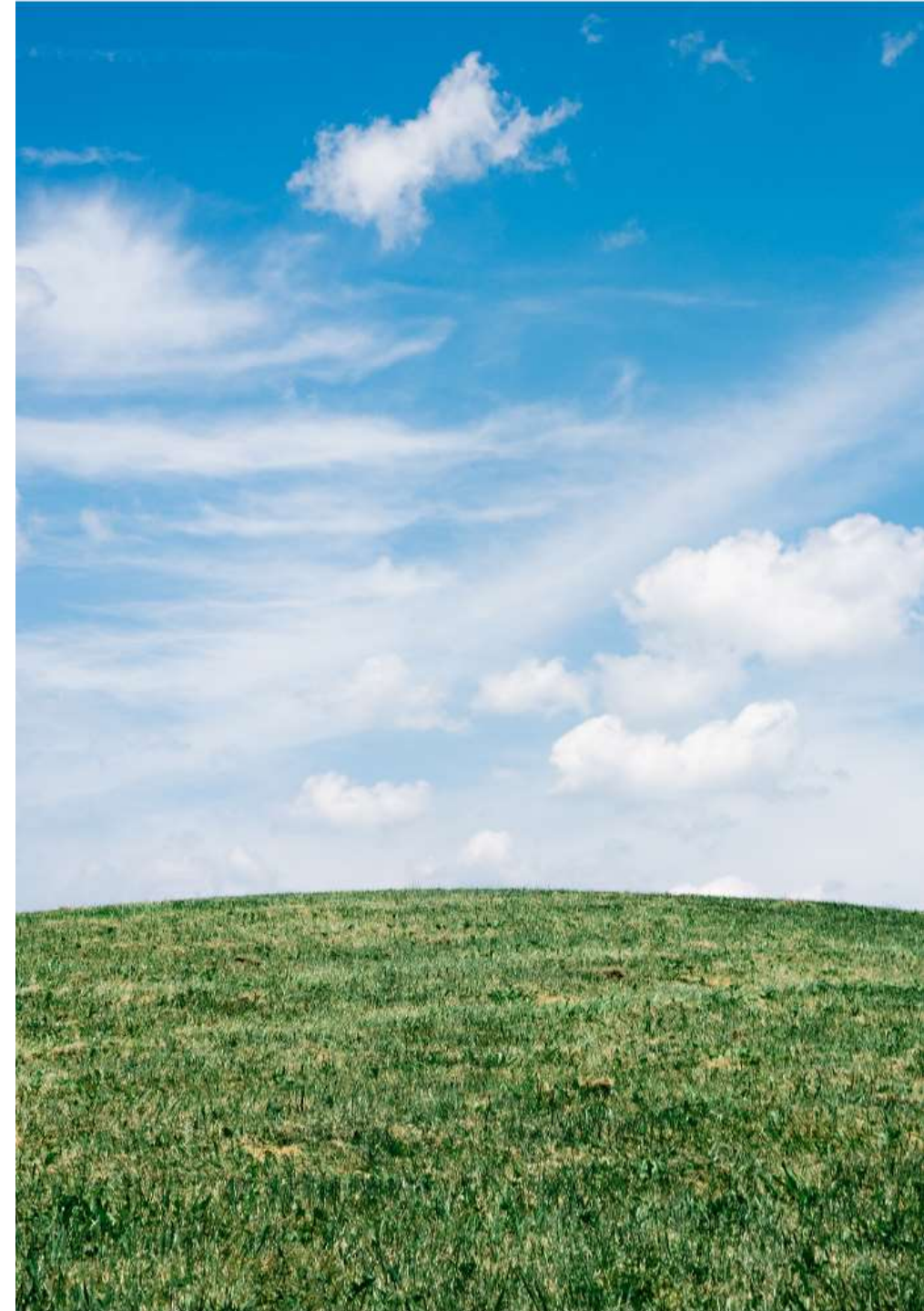
# 1. Situation du territoire de Nantes-Saint-Nazaire vis-à-vis de la qualité de l'air (Air Pays de la Loire)

# PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE NANTES – ST-NAZAIRE

La qualité de l'air sur le territoire

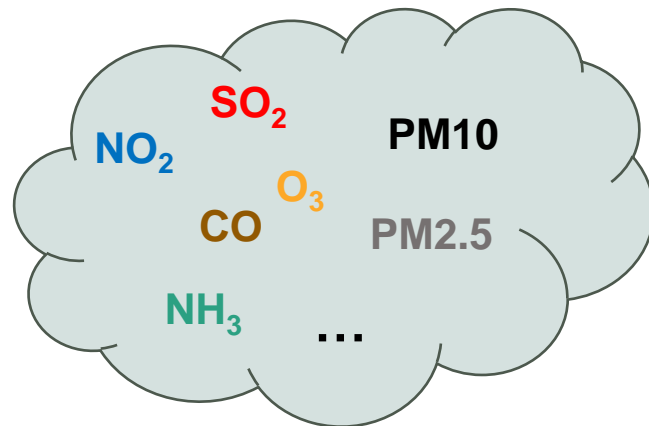
Webinaire du 4 juin 2026

**air** | pays de  
la Loire  
[www.airpl.org](http://www.airpl.org)

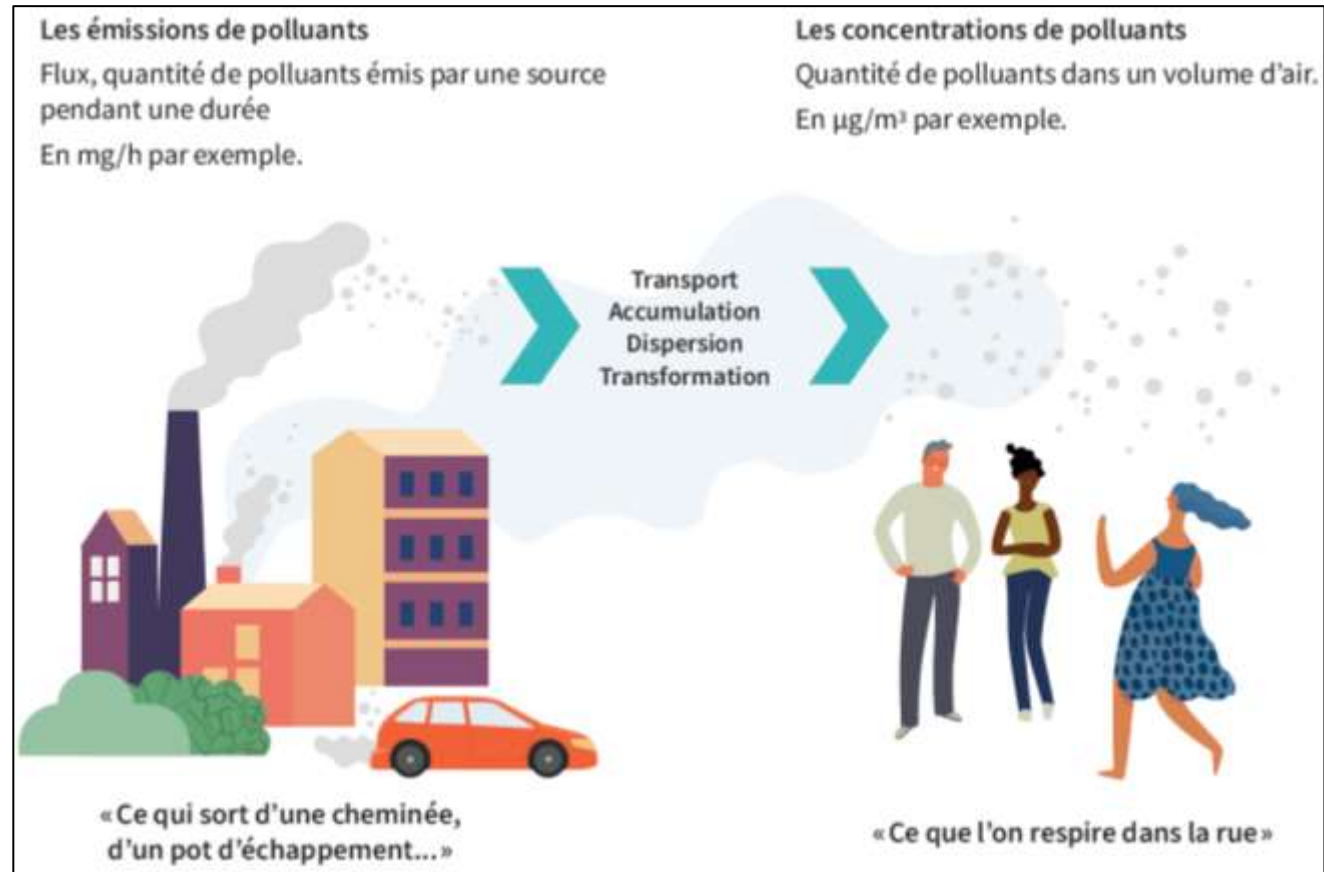


## La pollution de l'air = gaz + particules

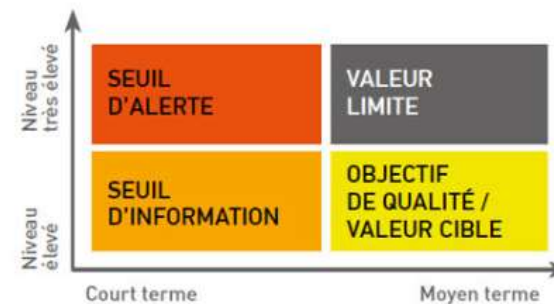
issue de sources variées à la fois **anthropiques** (transports, industries, chauffage, agriculture) ou **naturelles** (érosion, feux de forêt, émissions végétales).



## Émissions et concentrations



- **Des valeurs de référence** afin de réduire la pollution de l'air et notamment limiter les effets de cette pollution sur la santé

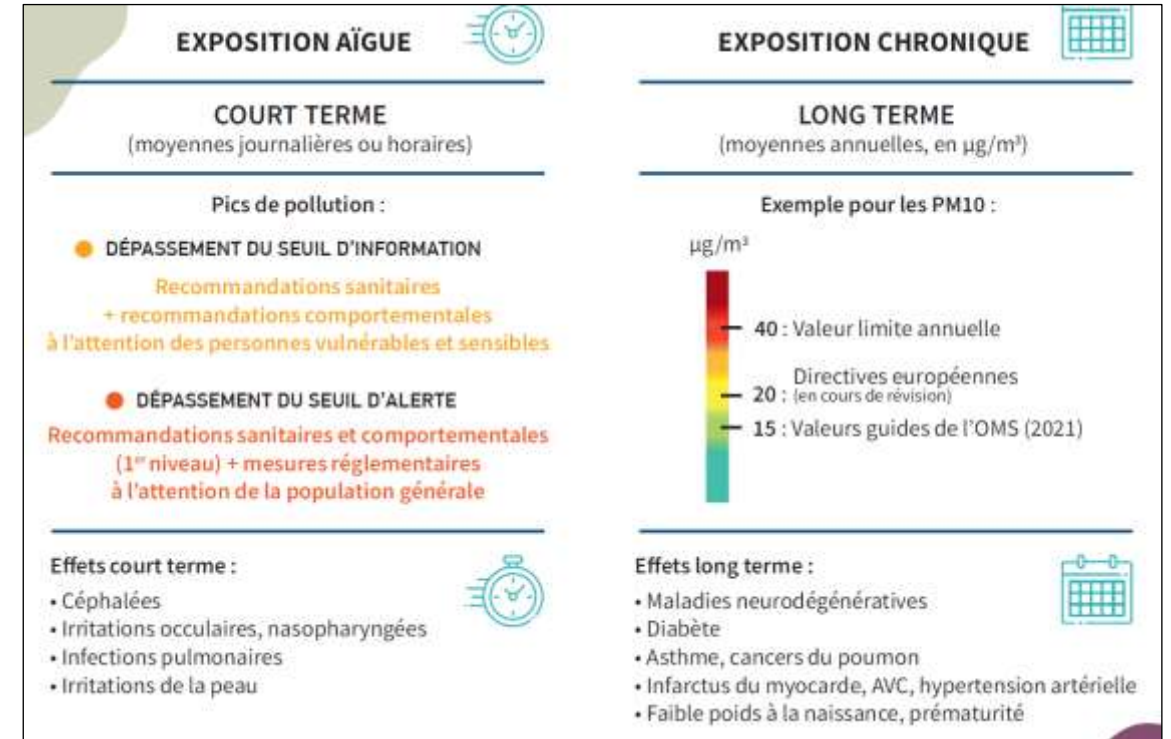


- Des effets sanitaires systémiques



source: AtmoFrance, Sant  publique France

- Des effets   court terme et long terme



- Des populations plus vuln rables



- Quelques chiffres air et santé



Décès prématurés par an dus aux PM2.5 émises par les activités humaines



source: Santé publique France, 2021



Coût de la pollution liée aux particules fines PM2,5 en France entre 2016 et 2019

**143 milliards d'euros**

(Direction générale du Trésor, 2026)

- Bénéfices potentiels d'une amélioration de la qualité de l'air en Pays de la Loire

	Particules fines (PM <sub>2,5</sub> )			Dioxyde d'azote (NO <sub>2</sub> )		
maladies respiratoires	Cancer du poumon	Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO)	Asthme	Asthme		
	35 ans et + <b>130 cas évitables</b> (6,6%)	40 ans et + <b>600 cas évitables</b> (7,3%)	0-17 ans <b>1 400 cas évitables</b> (12,7%)	0-17 ans <b>130 cas évitables</b> (1,2%)	18-39 ans <b>60 cas évitables</b> (1,4%)	0-12 ans <b>30 cas évitables</b> (1,2%)
				Pneumopathies et autres Infections aiguës des voies respiratoires inférieures (ALRI)		
maladies cardiovasculaires	Hypertension artérielle	Infarctus aigu du myocarde	Accident vasculaire cérébral (AVC)			
	18 ans et + <b>2 600 cas évitables</b> (7%)	30 ans et + <b>280 cas évitables</b> (5,5%)	35 ans et + <b>370 cas évitables</b> (6,6%)			
maladies métaboliques	Diabète de type 2					
	45 ans et + <b>440 cas évitables</b> (4,3%)					

**Clé de lecture**

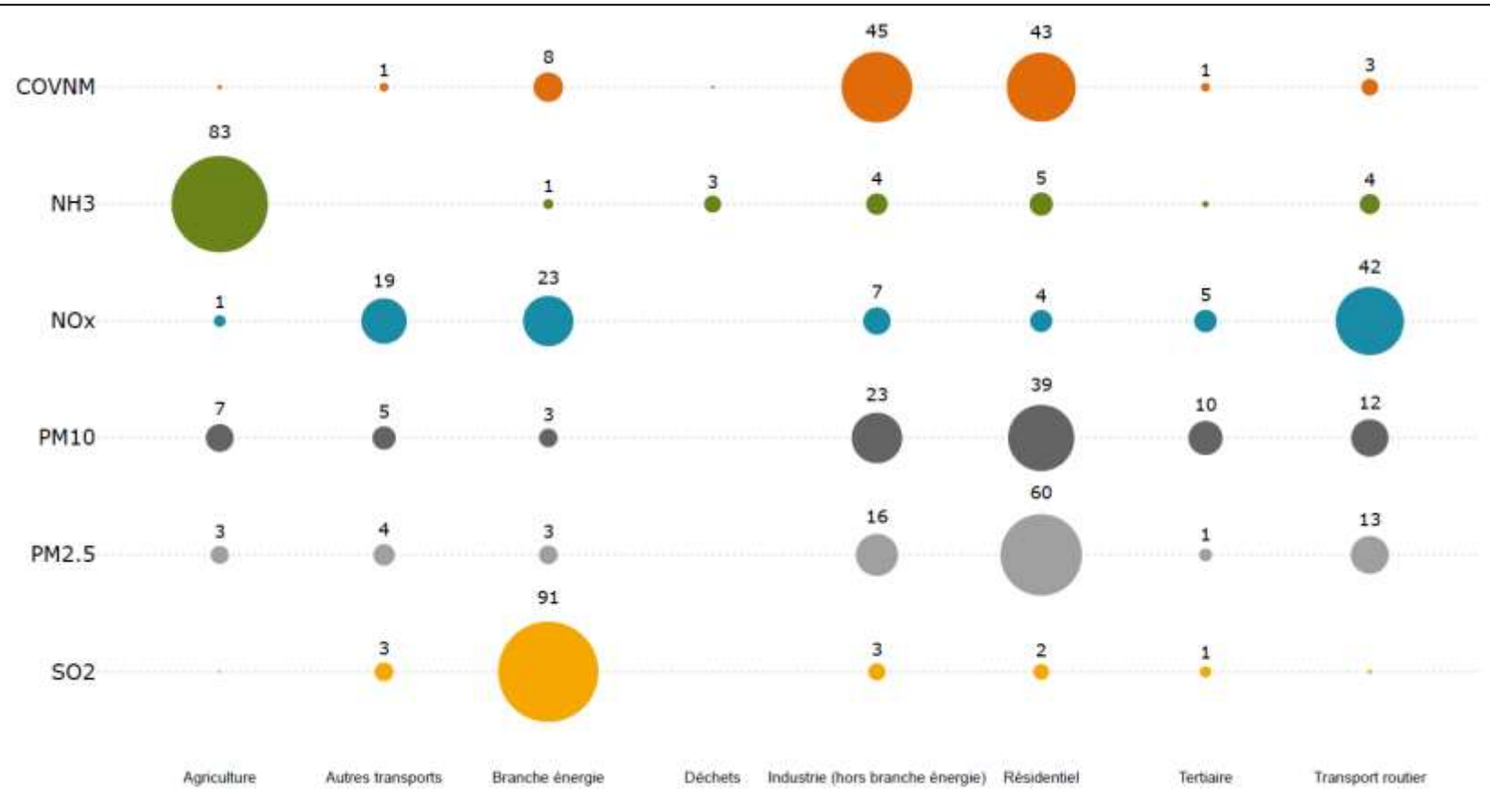
Une réduction des niveaux moyens annuels de PM<sub>2,5</sub> jusqu'à la valeur guide de l'OMS de 5 µg/m<sup>3</sup> pour toutes les communes de la région permettrait d'éviter 12,7 % des nouveaux cas d'asthme de l'enfant, soit 1 400 cas pour une année donnée.

source: Santé publique France



# QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉMISSIONS SUR LE TERRITOIRE ?

- Répartition sectorielle des **émissions** 2022 sur le territoire couvert par le PPA



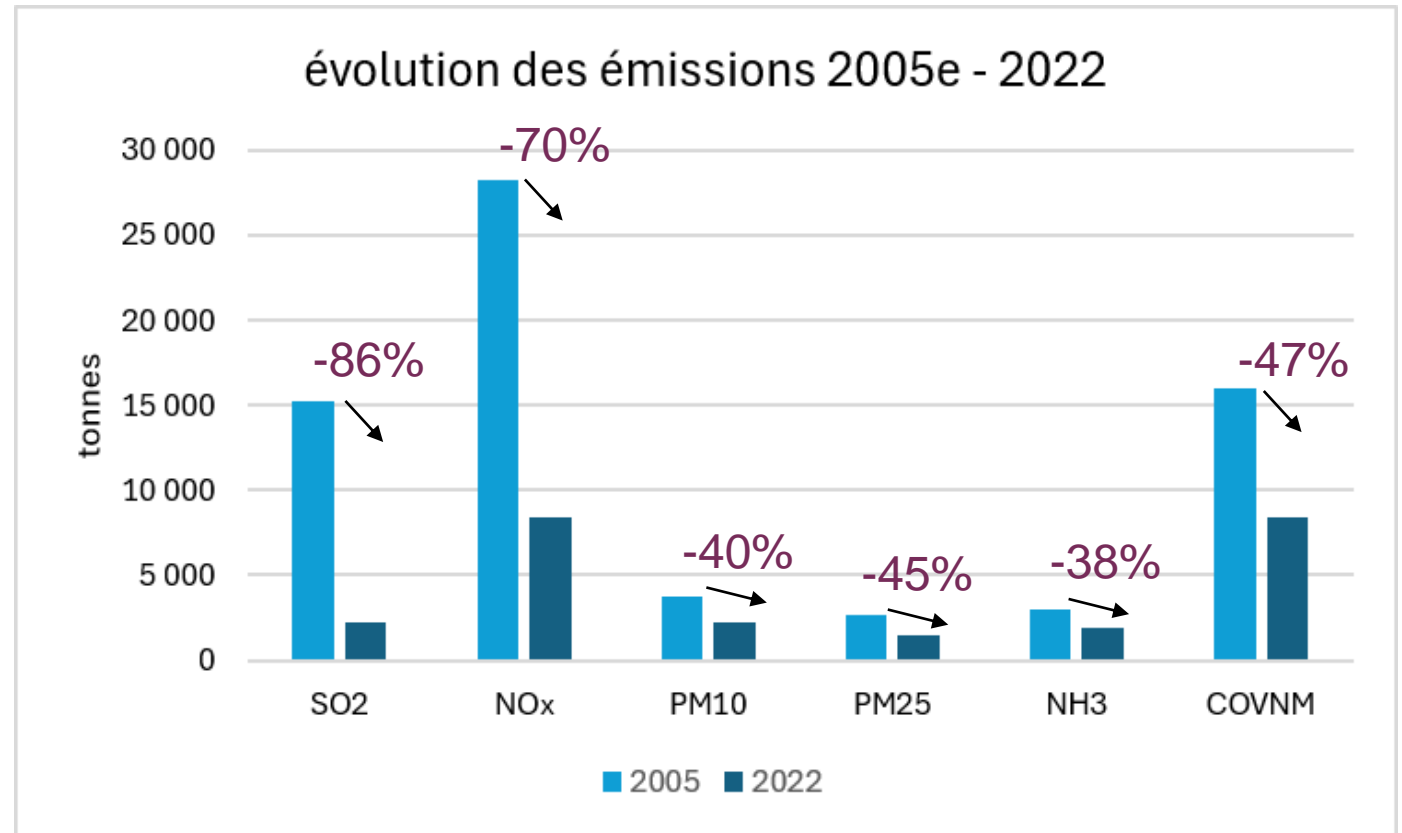
## Contributions prépondérantes

- Transports 61 % des NOx
- Résidentiel 60% des PM2.5  
43% des COV  
39% des PM10
- Industrie 45% des COV  
23% des PM10
- Branche énergie 91% du SO<sub>2</sub>
- Agriculture 83% du NH<sub>3</sub>



# QUELLES SONT LES PRINCIPALES ÉMISSIONS ?

- Des **émissions en baisse** pour l'ensemble des polluants

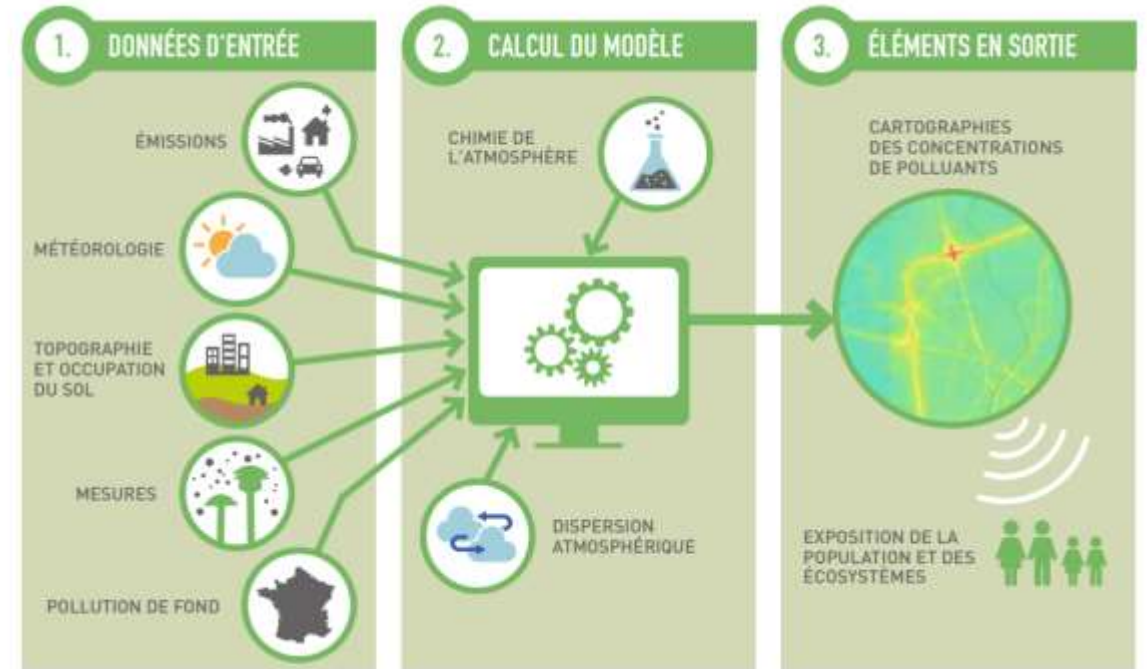


Objectifs nationaux de réduction des émissions

2005-2020	-55%	-50%	-27%	-4%	-43%
2005-2030	-77%	-69%	-57%	-13%	-52%

# QUEL EST L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE ?

Pour dresser le bilan de la qualité de l'air :  
des mesures et de la modélisation



Évaluation des concentrations en **NO<sub>2</sub>** et **particules** en tout point du territoire

## Bilan aux stations de mesure

- Les seuils réglementaires actuels respectés à l'exception de l'objectif de qualité en ozone
- Des dépassements des valeurs limites applicables en 2030 en proximité automobile pour le dioxyde d'azote et les particules PM10
- Des dépassements des valeurs guides OMS constatés pour le dioxyde d'azote, les particules (PM10 et PM2.5) et l'ozone (polluant secondaire)

	valeurs limites / valeurs cibles actuelles	objectifs de qualité	valeurs limites 2030 / valeurs cibles 2030	valeurs guides OMS
Dioxyde d'azote			proximité automobile	
Particules PM10			proximité automobile	
Particules fines PM2.5				
Dioxyde de soufre				
Ozone				
Métaux				
Benzène				
Benzo[a]pyrène				
Monoxyde de carbone				

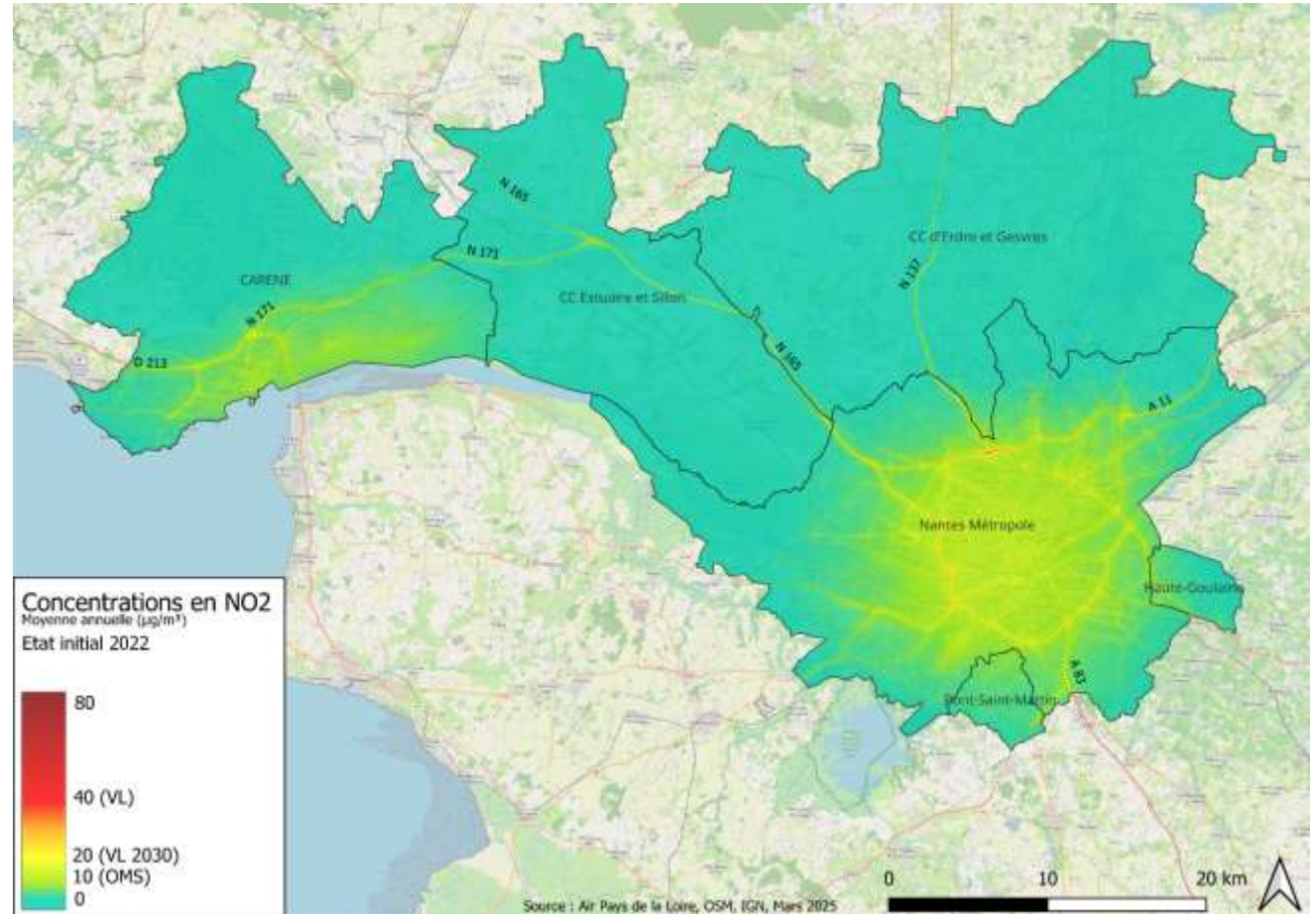
légende :

	dépassement d'une valeur limite
	dépassement d'un objectif de qualité ou d'une valeur cible ou d'une valeur guide
	respect des valeurs de référence
	non applicable

# QUEL EST L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE ?

- Modélisation des concentrations – état initial 2022 – dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>

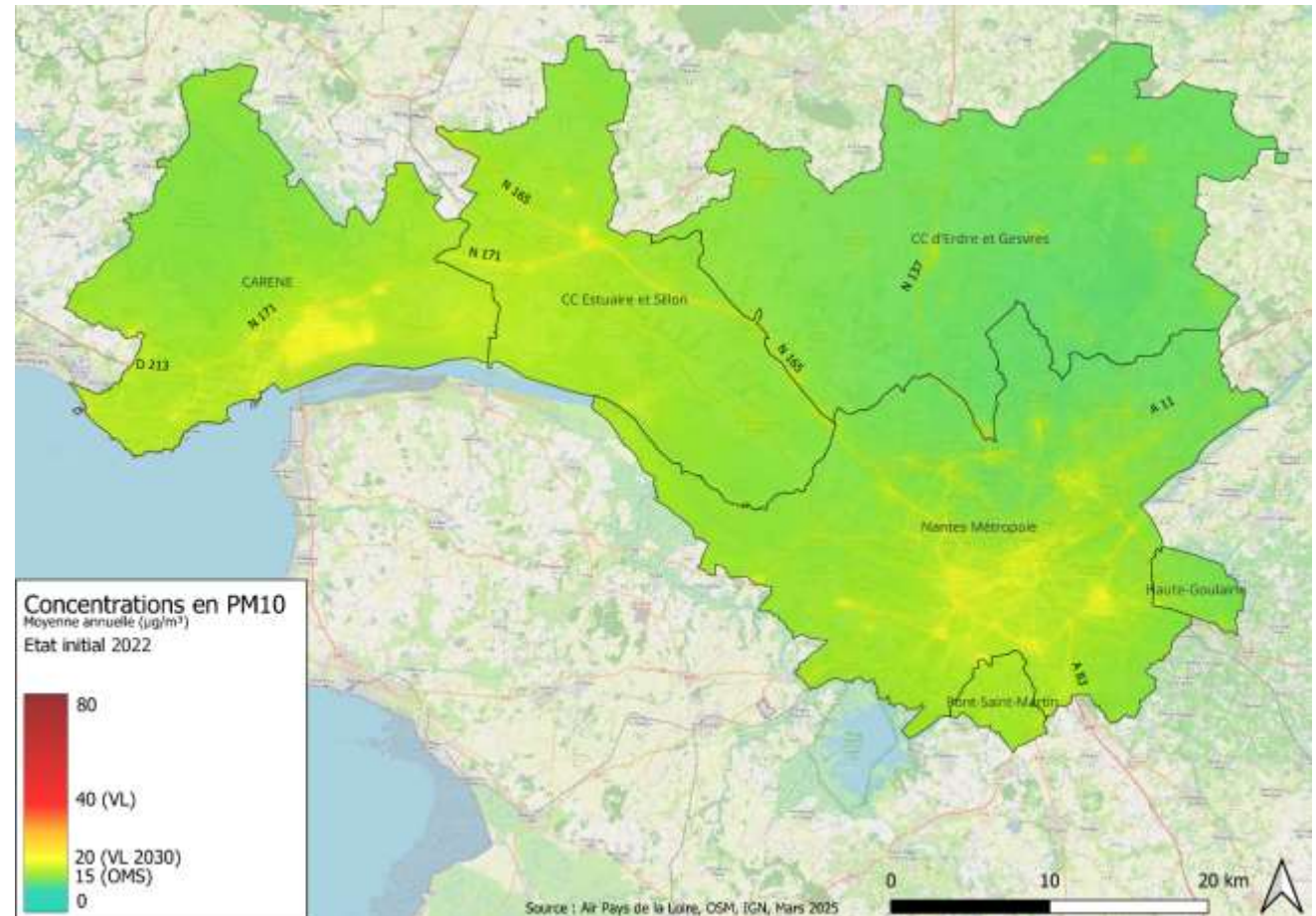
- Concentrations comprises entre 2 µg/m<sup>3</sup> et 45 µg/m<sup>3</sup>
- Des concentrations plus élevées dans les zones urbaines avec un trafic routier plus dense
- Des dépassements des valeurs limites actuelle et future très localisés au niveau des axes routiers les plus empruntés



# QUEL EST L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE ?

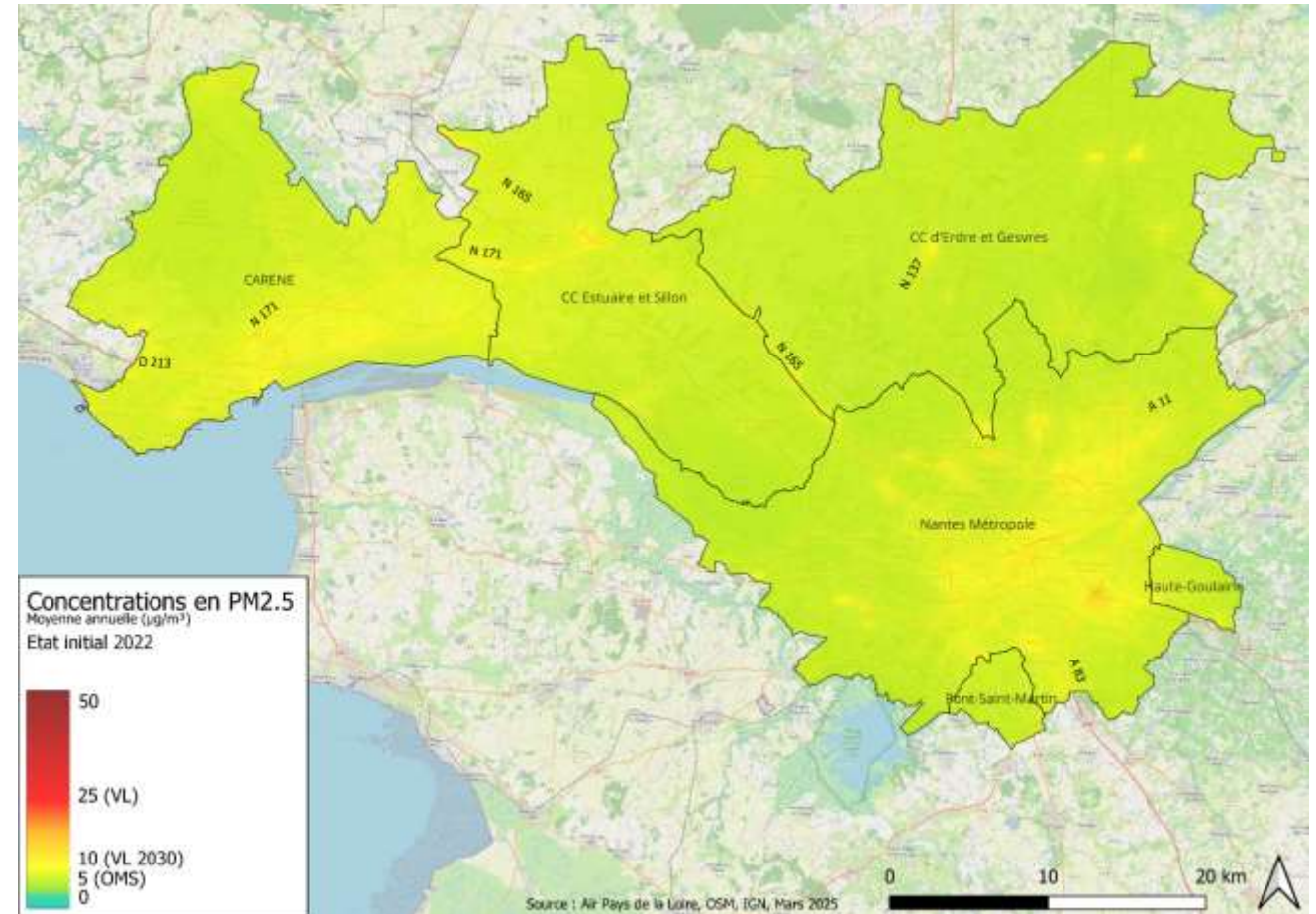
- Modélisation des concentrations – état initial 2022 – particules PM10

- Concentrations comprises entre  $11 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et  $32 \mu\text{g}/\text{m}^3$
- Des concentrations assez homogènes entre les territoires et plus marquées en zones denses (chauffage domestique, trafic routier, industrie)



# QUEL EST L'ÉTAT DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE ?

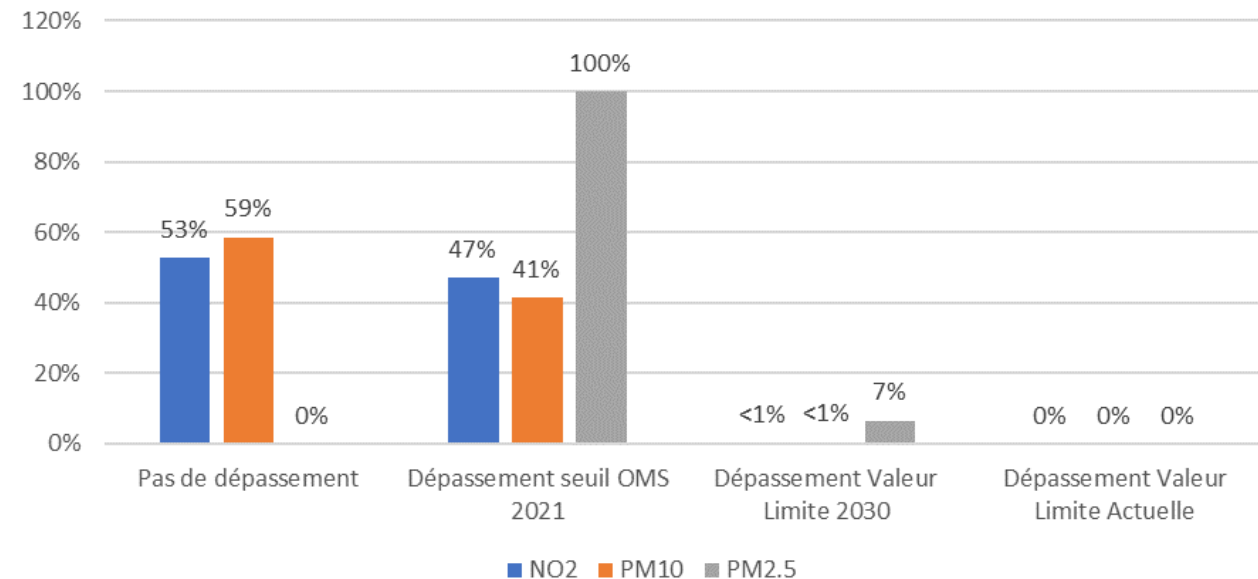
- Modélisation des concentrations – état initial 2022 – particules fines PM2.5
- Concentrations comprises entre  $6 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et  $19 \mu\text{g}/\text{m}^3$
- Une pollution davantage homogène sur l'ensemble du territoire du fait que la principale source pour ce polluant (chauffage au bois domestique) soit plus diffuse



# QUELLE EST L'EXPOSITION DE LA POPULATION ?

- Évaluation de l'exposition = concentrations modélisées x données spatialisées de la population
- **Aucun habitant** exposé à des concentrations supérieures aux **valeurs limites actuelles**
- ~ **61 300 habitants** exposés à des concentrations en **particules fines PM2.5** supérieures à la **future valeur limite**
- **Toute la population** exposée à des concentrations supérieures à la **valeur guide de l'OMS** en **particules fines PM2.5**

Exposition de la population sur le périmètre PPA  
(Etat initial - 2022)

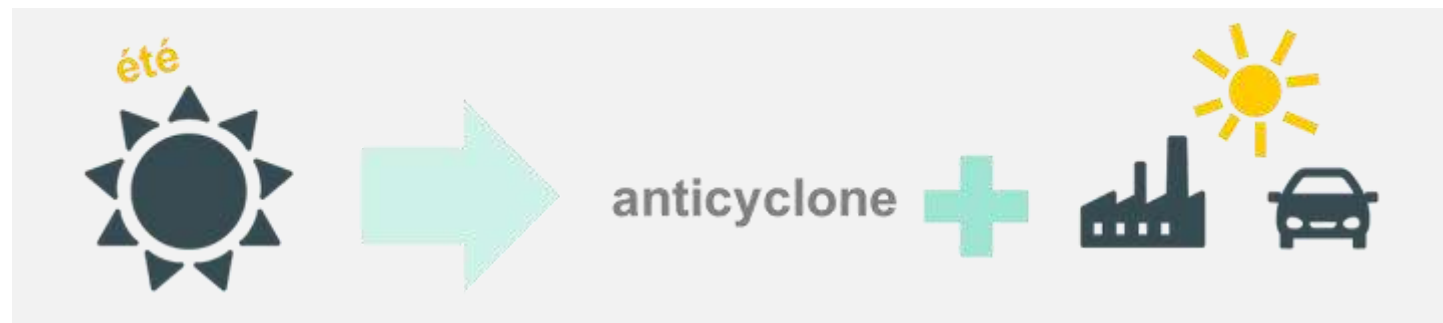


# FOCUS : LES PICS DE POLLUTION DANS NOTRE RÉGION

## PARTICULES



## OZONE





[www.airpl.org](http://www.airpl.org)



newsletter  
indices et alertes



[@airpl.bsky.social](https://twitter.com/airpl.bsky.social)



Air Pays de la Loire



[airpaysdelaloire](https://www.instagram.com/airpaysdelaloire)



Air Pays de la Loire



[data.airpl.org](http://data.airpl.org)

**air** | pays de  
la Loire  
[www.airpl.org](http://www.airpl.org)



# Temps d'échanges

## 2. Présentation du projet de PPA

# Une élaboration collaborative

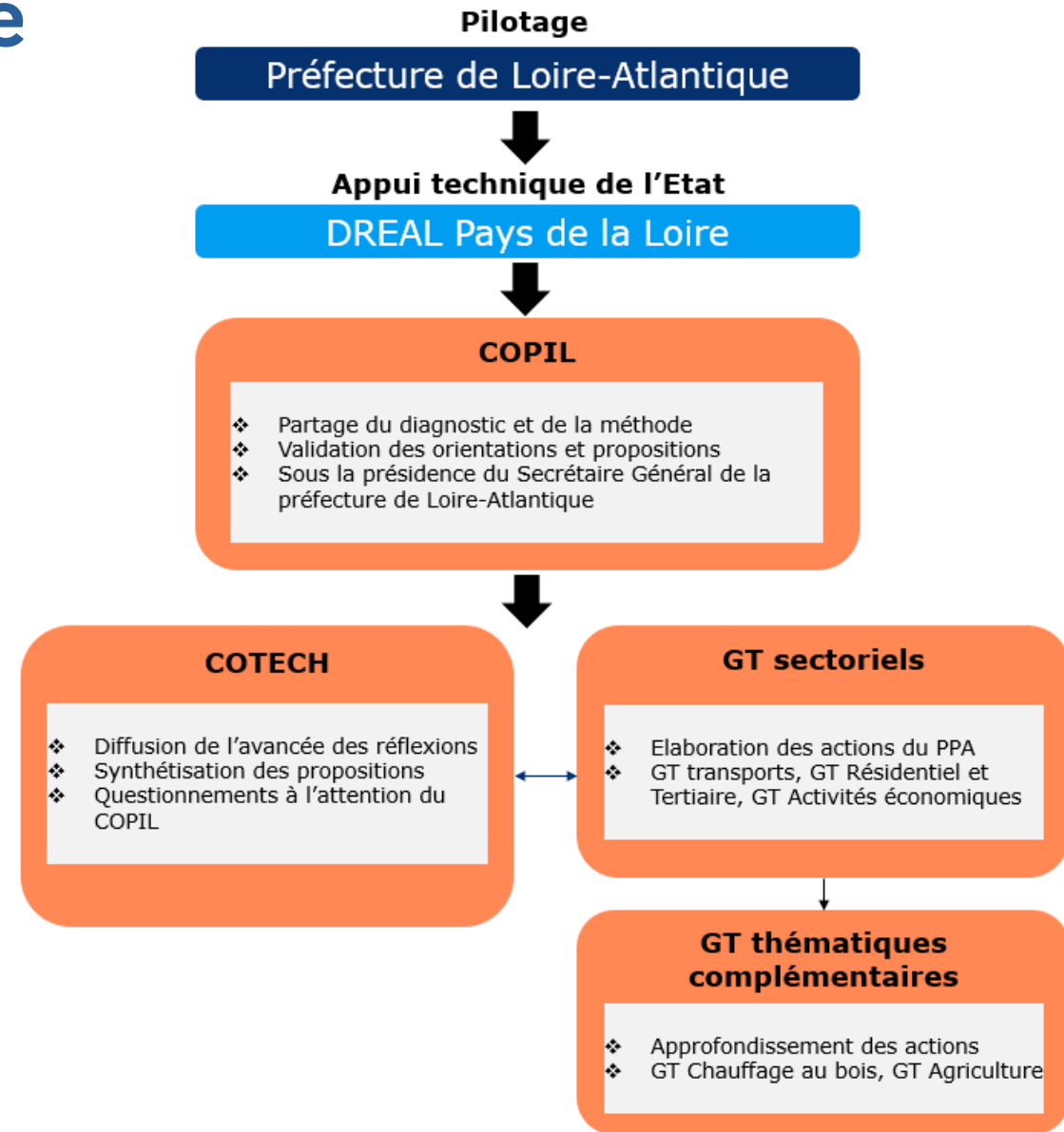
- Identification des **principaux enjeux** sur le territoire du PPA, en lien avec les objectifs de baisse des émissions, des concentrations de polluants et de l'exposition de la population
- **Co-construction** d'un plan d'action avec les acteurs du territoire pour répondre à ces enjeux

*Entretiens individuels, groupes de travail, comités techniques, collecte de données pour hypothèses scenarii...*

- **Evaluation du projet** de PPA par Air Pays de la Loire

*Quelle réduction des émissions ? Atteinte des objectifs du PREPA ? Du plan national chauffage au bois ?*

*Quels résultats d'un point de vue exposition de la population ?*



# Les partenaires associés aux travaux du PPA

GROUPES DE TRAVAIL = membres du COPIL + acteurs locaux (non exhaustif)		
	COPIL	ACTEURS LOCAUX
<b>Collège 1 :</b> Etat	DREAL DDTM44 ARS ADEME	DREETS DRAAF ADEME DIR Ouest CEREMA
<b>Collège 2 :</b> Collectivités territoriales	Région Nantes Métropole CARENE CC Estuaire et Sillon CC Erdre et Gesvres Haute-Goulaine + CC Clisson Sèvre et Maine Pont-Saint-Martin + CC Grand Lieu Communauté	Communes du territoire concerné Conseil départemental TE44
<b>Collège 3 :</b> Acteurs économiques	Chambres consulaires AILE Aéroport Nantes Atlantique	SNCF SEMITAN STRAN Concessionnaire autoroutes (Vinci) FNTR FIBOIS Représentants secteur agricole et forestier GPMNSN
<b>Collège 4 :</b> Associations et personnalités qualifiées	Air Pays de la Loire France Nature Environnement CLCV, UFC Que Choisir	ORS Place au Vélo, FNAUT Alisee AEDZRP Chercheurs Conseils de développement

# Le plan d'actions: 4 principaux défis, 12 ambitions, 25 actions

## Une maîtrise nécessaire de l'impact de nos déplacements

1. Planifier les mobilités
2. Favoriser les mobilités douces, décarbonées, collectives
3. Développer le transport ferroviaire
4. Limiter les émissions de l'aéroport Nantes-Atlantique
5. Cibler et accompagner des publics spécifiques

## Des pratiques des particuliers à faire évoluer

6. Réduire les émissions liées à l'utilisation du chauffage au bois domestique
7. Faire respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts

## Des efforts de réduction des émissions des activités économiques à poursuivre

8. Développer les bonnes pratiques agricoles
9. Réduire les émissions du secteur industriel et portuaire et intégrer la qualité de l'air dans les réflexions sur l'évolution de la zone industrialo-portuaire

## Une mobilisation collective à amplifier pour une prise en compte globale de la qualité de l'air

10. Intégrer la qualité de l'air dans les plans et programmes
11. Mieux connaître les pollutions sectorielles
12. Mobiliser et informer les acteurs

## Défi 1 : Une maîtrise nécessaire de l'impact de nos déplacements



### Planifier les mobilités

1. Déployer les stratégies territoriales de mobilités durables
2. Basculer vers de la logistique urbaine durable
3. Accompagner les acteurs pour faire évoluer les mobilités

### Favoriser les mobilités douces, décarbonées et collectives

4. Développer les mobilités douces et partagées
5. Renforcer l'offre de transports en commun
6. Adapter le réseau routier pour une mobilité décarbonée

### Développer le transport ferroviaire

7. Moderniser les infrastructures et déployer de nouveaux services pour améliorer le transport ferroviaire

### Limiter les émissions de l'aéroport Nantes-Atlantique

8. Réduire les émissions liées au fonctionnement de l'aéroport
9. Améliorer la desserte de l'aéroport

### Cibler et accompagner des publics spécifiques pour décarboner leur mobilité

10. Communiquer et animer le réseau des professionnels du transport
11. Promouvoir une mobilité vertueuse répondant aux attentes de publics spécifiques

## Défi 2 : Des pratiques des particuliers à faire évoluer



### Réduire les émissions liées à l'utilisation du chauffage au bois domestique

12. Communiquer, sensibiliser et former sur les leviers à mobiliser pour une bonne utilisation du chauffage au bois
13. Améliorer la performance des installations de chauffage au bois
14. Favoriser l'utilisation de combustible de qualité
15. Soutenir la rénovation performante des logements

### Faire respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts

16. Accompagner les acteurs pour faire respecter l'interdiction de brûlage des déchets verts

### Défi 3 : Des efforts de réduction des émissions des activités économiques à poursuivre



#### Développer les bonnes pratiques agricoles pour limiter les émissions liées à ce secteur

- 17. Sensibiliser et former les exploitants aux bonnes pratiques pour limiter les émissions de polluants atmosphériques
- 18. Généraliser les pratiques agricoles moins émettrices
- 19. Développer la connaissance du monde agricole sur les impacts du brûlage de déchets verts et rechercher des alternatives

#### Réduire les émissions du secteur industriel et portuaire et intégrer la qualité de l'air dans les réflexions sur l'évolution de la zone industrialo-portuaire

- 20. Mobiliser les stratégies de décarbonation pour réduire les émissions de polluants atmosphériques
- 21. Poursuivre et contrôler la réduction des émissions des principaux émetteurs industriels

### Défi 4 : Une mobilisation collective à amplifier pour une prise en compte globale de la qualité de l'air



#### Intégrer la qualité de l'air dans les plans et programmes

- 22. Intégrer la qualité de l'air dans la planification territoriale
- 23. Veiller à la prise en compte de la qualité de l'air dans les PCAET

#### Mieux connaître les pollutions sectorielles

- 24. Améliorer les connaissances liées à la qualité de l'air sur le territoire

#### Mobiliser et informer les acteurs

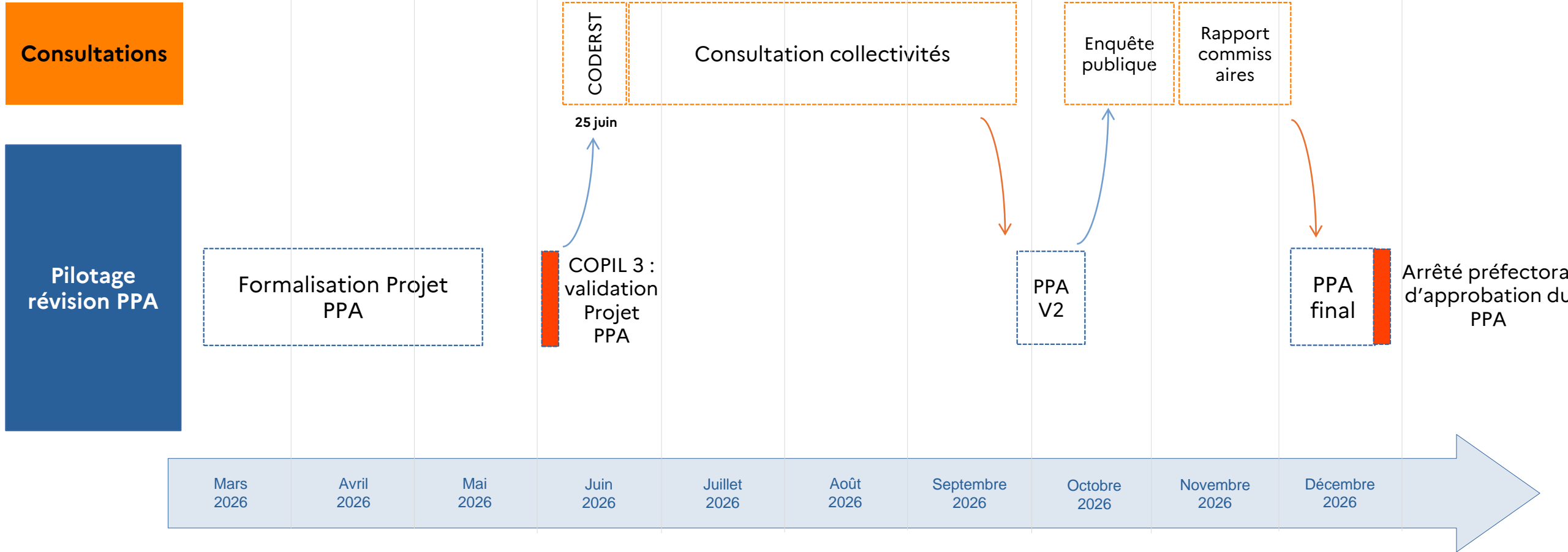
- 25. Communiquer et sensibiliser le grand public

# En tant qu'élu, quels sont mes leviers d'action ?

- A court terme : contribution à la consultation des collectivités sur le PPA
- Au quotidien, en lien avec les EPCI :
  - **Planifier des mobilités plus durables** : mettre en œuvre les PDU/PDM, développer les mobilités actives, les transports en commun, le ferroviaire et la logistique décarbonée.
  - **Mobiliser les outils territoriaux** : intégrer la qualité de l'air dans les PCAET, documents d'urbanisme et projets alimentaires territoriaux (PAT).
- **Accompagner et sensibiliser** : déployer des dispositifs d'information, s'appuyer sur les réseaux locaux (associations, espaces conseil) et structurer des actions de sensibilisation à l'échelle du territoire.
- **Mobiliser le pouvoir de police du maire** pour faire respecter l'interdiction du brûlage des déchets verts

# Temps d'échanges

# 3. Prochaines étapes



**Révision du PPA Nantes – Saint-Nazaire  
Calendrier actualisé (05/2026)**

# Prochaines étapes

- COPIL (Comité de pilotage) de validation du projet de PPA le 08/06/2026
  - Présentation du projet de PPA au **CODERST** du 25/06/2026
  - **Consultations** des communes et EPCI, des autorités organisatrices des transports et de l'ACNUSA
  - **Enquête publique** automne 2026
- **Approbation** du PPA décembre 2026